

BUDGET PRIMITIF 2019

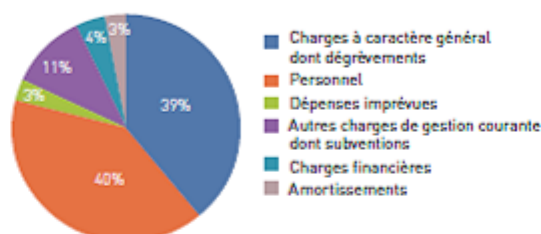
(CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2019)

Le budget primitif qui vous est présenté ci-après constitue le budget prévisionnel tel qu'il a été présenté et voté par le conseil municipal du 8 avril.

• Section de fonctionnement 1 394 321 €

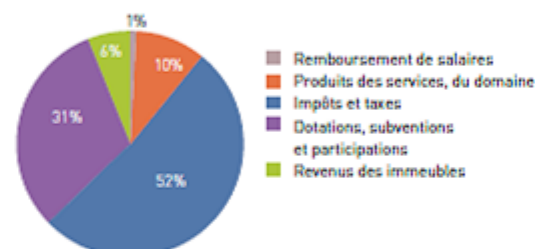
Les dépenses de fonctionnement :

Charges à caractère général dont dégrèvements	538 500
Personnel	550 000
Dépenses imprévues	45 732
Autres charges de gestion courante dont subventions	155 251
Charges financières	60 000
Charges exceptionnelles	1 600
Amortissements	43 238



Les recettes de fonctionnement :

Remboursement de salaires	15 000
Amortissements	3 000
Produits des services, du domaine	135 500
Impôts et taxes	719 321
Dotations, subventions et participations	439 000
Revenus des immeubles	80 000
Produits exceptionnels	2 500



• Section d'investissement 1 731 816 €

Les dépenses d'investissement :

Aménagement du bourg (totalité des travaux des tranches 1 et 2 y compris études)	1 107 968
Réseaux électriques et téléphone (Syndicat de l'énergie)	35 642
Travaux de voirie (y compris signalisation)	166 055
Entretien, travaux, acquisitions sur bâtiments publics	214 027
Emprunt dont dépôts et cautionnements	193 488
Amortissements	14 636

L'aménagement du bourg mobilise une part relativement importante des dépenses d'investissement. Cette somme représente le montant des travaux des phases 1 et 2 ; travaux qui seront achevés en 2019 et donc payés sur cette même année. Cet investissement, prévu de longue date, a pu voir le jour et permettra :

- La requalification des axes routiers d'entrées de bourg tout en incitant à un comportement automobiliste adapté et en développant des mobilités alternatives à la voiture,
- La préservation et la valorisation du patrimoine bâti de qualité,

- Une meilleure accessibilité des services de proximité notamment en favorisant une meilleure gestion de l'offre de stationnement,
- L'amélioration de la connexion des quartiers environnants au centre-bourg en facilitant les cheminements.

Les investissements sur les bâtiments publics et la voirie se sont malgré tout poursuivis à des niveaux significatifs. 2019 verra notamment la concrétisation des travaux d'extension de la salle annexe, la fin des travaux de la Chapelle Saint-Jacques. D'autres travaux de moindre ampleur mais nécessaires seront

également réalisés tels que la réfection de la toiture du restaurant scolaire, le changement de la porte de la salle municipale et le remplacement du rideau de scène, de nouveaux filets autour du stade, l'agrandissement de l'espace extérieur à l'accueil périscolaire.

Concernant la voirie, un ralentisseur sera installé rue de la Gare et les trottoirs du lotissement proche du terrain des sports seront rénovés.

Enfin, est prévue l'acquisition de matériels électriques pour l'entretien des espaces verts, qui viendront remplacer l'ancien matériel à alimentation thermique, afin de lutter contre la pollution à la fois sonore mais aussi environnementale. Ils permettront également d'améliorer les conditions de travail de nos agents.

Les recettes d'investissement :

Produit des cessions/Taxe d'aménagement/FCTVA	72 052
Subventions	420 285
Autofinancement (y compris emprunt)	1 184 605
Amortissements (y compris transfert de charges)	54 874

Ce budget, qui se veut prudent, s'équilibre avec un maintien des taux d'imposition pour 2019. Un emprunt sera contracté pour permettre de soutenir l'investissement. Il ne détériorera cependant pas la capacité financière de la commune car l'encours sera diminué par l'échéance de trois emprunts : en 2018, 2020 et 2022.